

prefer[®]

COUSSINS BERLINOIS

**Améliorez la productivité de votre entreprise
en faisant confiance à la préfabrication**



- Éléments en béton blanc offrant un maximum de sécurité sans nuisance sonore

prefer[®], member of portier group

www.prefer.be

info@prefer.be

Tél. : +32 4 273 72 00

COUSSINS BERLINOIS

A. Description

Les «Coussins berlinois» sont constitués par une dalle en béton ou deux suivant le cas et sont préfabriqués en usine. Des pavés en pierre naturelle ou en béton de ciment y sont sertis au moment de la préfabrication.

B. Prescriptions suivant le cahier des charges type «Qualiroute» chapitre G 7.1 - dispositifs de sécurité et de modération de la vitesse.

1. Matériaux

Ils répondent aux prescriptions techniques du Cahier des Charges de la Région Wallonne «Qualiroutes», Chapitre C les concernant :

- Ciment : C.8
- Mortier : C.13
- Béton : C.14
- Acier : C.16
- Adjuvants pour béton, mortier et coulis : C.17
- Pavés (parement) : C.29

2. Etude et composition

Les dimensions et le profil sont déterminés sur plan par l'auteur de projet.

L'aspect supérieur est réalisé à l'aide de pavés en béton 0.22 x 0.11 x 0.06 sertis par un béton à base de ciment CEM I 52.5 R LA blanc, avec aspect de surface lisse de décoffrage. Ce béton doit avoir une classe de résistance C35/45, une classe d'environnement EE4, une classe de consistance S3 et un calibre maximum de 22mm.

L'ensemble est soutenu par un béton auto-compactant à base de ciment CEM I 52,5 R LA gris ayant une classe de résistance C35/45, une classe d'environnement EE4, une classe de consistance S5 et un calibre maximum de 22mm.

3. Fabrication

Les éléments sont fabriqués en usine en une ou deux pièces en fonction de la voirie à équiper (30 ou 50 km/h).

Toutes les dispositions sont prises afin d'empêcher toute fuite de mortier ou de laitance sur le revêtement lors du bétonnage.

Lors de l'utilisation de pavés en pierre naturelle, le jointoiement sera réalisé après décoffrage conformément au § G.4.2.1.2.6.3. (joints en mortier de ciment).

Les pavés en béton de ciment sont posés « bord à bord » sans joint.

Les éléments sont pourvus des accessoires nécessaires à leur manutention.

4. Mise en oeuvre et en service

Elles diffèrent suivant le type de revêtement routier (réseau I, II ou III) et les sollicitations inhérentes au trafic. Par conséquent, la mise en oeuvre doit être conforme au § G.7.1.2.3.4. et la mise en service au § G.7.1.2.3.5.

Toute circulation est interdite pendant les 7 premiers jours qui suivent la mise en oeuvre des éléments.

COUSSINS BERLINOIS

50 KM/H

COUSSIN BERLINOIS - Zone 50 km/h (4,00 x 1,75 x 0,28m)

COUSSIN BERLINOIS suivant la circulaire ministérielle relative aux dispositifs surélevés, destinés à limiter à 50 km/h et aux coussins. (M.B. du 31.05.2002)

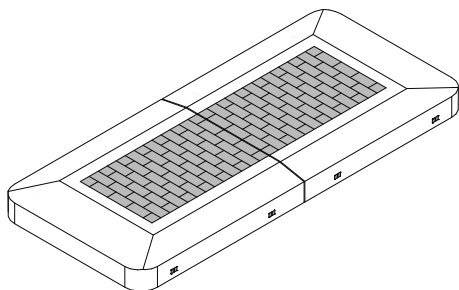
La face visible est réalisée à base de ciment blanc, d'agrégats de quartz de teinte blanche.

La surface extérieure est **LISSE** de décoffrage et la partie centrale est munie de pavés «BENOR» 22 x 11 x 6 cm.

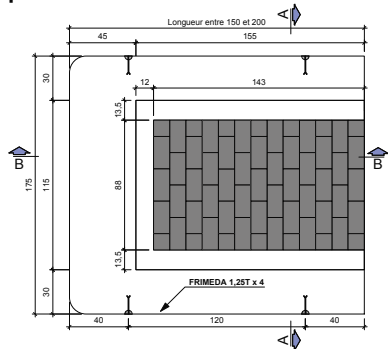
Le béton de fondation est réalisé à base de ciment gris CEM I 52,5 R LA.

La manutention se fera à l'aide de quatre ancres de levage de 1.25 t placées sur les faces latérales.

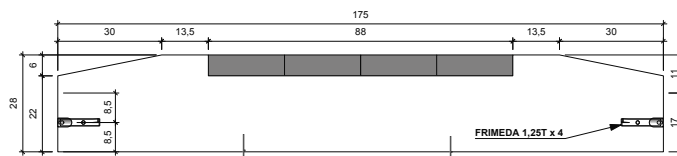
- Volume béton blanc : 1,684 m³
- Poids total : ± 4400 Kg



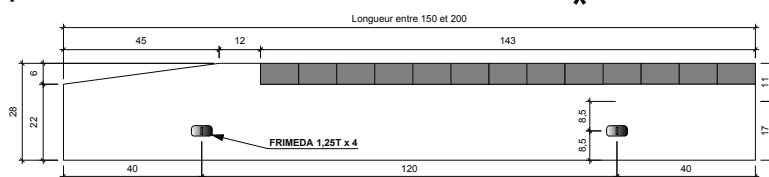
Vue en plan



Coupe B-B



Coupe A-A



* Option : barres dépassantes